

Communiqué de presse

Saint-Malo, le 18 septembre 2025

Le Nautique de Saint-Malo : les demandes de participation sont ouvertes !

Le **Nautique de Saint-Malo**, organisé par la **CCI Ille-et-Vilaine** et ses partenaires, dont l'**APNCE (Association des Professionnels du Nautisme de la Côte d'Émeraude)**, la **ville de Saint-Malo et son agglomération**, **Edeis**, la **SNBSM**, **Bretagne Plaisance**, et avec le soutien de la **Région Bretagne**, est dès sa 2^{ème} édition, un événement majeur de la filière nautique du grand Ouest.

En 2026, le salon se tiendra du jeudi 16 au dimanche 19 avril.

Les demandes de participation sont désormais ouvertes en [ligne](#) ! Constructeurs, importateurs, distributeurs, équipementiers, prestataires de services, start-ups innovantes et acteurs du tourisme maritime sont invités à réserver leur espace dès maintenant pour exposer leurs savoir-faire et rencontrer un public de passionnés.

Comment participer ?

Les exposants peuvent dès aujourd'hui déposer leur demande de participation directement via le formulaire en ligne disponible sur le site officiel du salon :

👉 <https://www.salonnautiquesaintmalo.fr/devenir-exposant/>

Contact commercial

Alain Pichavant, apconseil29@gmail.com 06 65 16 28 70

Contact presse :

Pauline Ramos, CCI Ille-et-Vilaine, communication@salonnautiquesaintmalo.fr
- 06 58 39 97 17

Site web : <https://www.salonnautiquesaintmalo.fr/>

[Linkedin](#)

[Facebook](#)

[Instagram](#)

